

## VISITES D'ÉTUDES DU REFJ 2020

### PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES

#### 1. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

##### Présentation

Les visites d'étude auront lieu à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur la Convention européenne des Droits de l'Homme, les procédures de la Cour, le fonctionnement du greffe et le traitement des requêtes ;
- Une rencontre avec un Juge de la Cour ;
- La possibilité d'assister à une audience.

##### Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

##### Calendrier

Cinq visites d'étude seront organisées en 2020 à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), parmi lesquelles 3 au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
2 – 4 mars	Strasbourg, France	2,5 jours	Anglais	35
16 – 18 mars	Strasbourg, France	2,5 jours	Français	35
22 – 24 juin (dates à confirmer)	Strasbourg, France	2,5 jours	Anglais	35

##### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 190 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

##### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 janvier 2020, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2020.

## 2. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

### Présentation

Les visites d'étude auront lieu au siège de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur les compétences, les procédures et la jurisprudence de la Cour
- La possibilité d'assister à une audience de la Cour

### Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

### Calendrier

Cinq visites seront organisées en 2020 à la CJUE, parmi lesquelles 3 au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
9 – 10 mars	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	40
4 – 5 mai	Luxembourg	1,5 jours	Français	40
6 – 7 juillet	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	40

### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 janvier 2020, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2020.

### 3. VISITES D'ÉTUDE AU SEIN DES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

#### **Présentation**

Les visites d'étude auront lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen, au siège du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD) et à l'Office Européen de Lutte Antifraude (OLAF). L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'appréhender le processus législatif européen ainsi que le fonctionnement et les procédures des institutions hôtes.

#### **Conditions**

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

#### **Calendrier**

Deux visites d'étude seront organisées en 2020 au sein des institutions européennes, parmi lesquelles une au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
27 – 29 avril (dates à confirmer)	Bruxelles, Belgique	3 jours	Anglais	30

#### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

#### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 janvier 2020, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2020.

#### 4. VISITE D'ÉTUDE À EUROJUST

##### **Présentation**

L'objectif de cette visite d'étude est d'informer les participants sur le rôle d'Eurojust, son organisation ainsi que d'améliorer leur compréhension des pouvoirs donnés aux Membres Nationaux d'Eurojust et des instruments mis à leur disposition pour accomplir leurs tâches.

##### **Conditions**

Pour participer à la visite d'étude à EUROJUST, vous devez être :

- Procureur ou juge d'instruction

##### **Calendrier**

Une visite sera organisée à Eurojust en 2020 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
22 – 24 juin	La Haye, Pays-Bas	3 jours	Anglais	28 places

##### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 200 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

##### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 janvier 2020, 18h (heure de Bruxelles)**.

## 5. VISITE D'ÉTUDE À L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

### Présentation

La visite d'étude sera organisée au siège de l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) à Vienne, Autriche. Elle sera complétée par une visite à L'office des nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). L'objectif de cette visite d'étude est de donner aux participants un aperçu du rôle des institutions visitées dans le contexte judiciaire. Les sujets abordés comprendront la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les travaux de la FRA dans le domaine de la non-discrimination et des droits LGTB, de l'accès à la justice, des questions d'asile et d'immigration, des crimes de haine, des droits des enfants et de la protection des données.

### Conditions

Pour participer à la visite à l'Agence européenne de Droits Fondamentaux, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

### Calendrier

Deux visites seront organisées à FRA en 2020, parmi lesquelles une au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
4 – 5 juin	Vienne, Autriche	2 jours	Anglais	40

### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 170 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 janvier 2020, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2020.

## 6. VISITE D'ÉTUDE À L'INSTITUT MAX PLANCK D'ANTHROPOLOGIE SOCIALE "La diversité culturelle et religieuse dans le contexte judiciaire"

### **Présentation**

La visite d'étude sera organisée au Département "Droit et Anthropologie" de l'**Institut Max Planck d'anthropologie sociale**. Situé à Halle dans l'est de l'Allemagne, l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale, est un centre majeur pour la recherche dans le domaine de l'anthropologie socio-culturelle. Le Département Droit et Anthropologie a vocation à offrir une plateforme interdisciplinaire stimulante au sein de laquelle anthropologues et juristes peuvent travailler ensemble et mener des travaux de recherche pointus et politiquement pertinents en rapport avec l'intensification des échanges et des rencontres entre les sociétés, les communautés et les cultures dans le monde contemporain. Ces interactions requièrent une analyse approfondie des manières dont des ordres normés et des systèmes moraux différents coexistent aux divers niveaux de pouvoir décisionnel.

**La visite d'étude proposera aux participants une perspective comparée des moyens appropriés pour appréhender la diversité culturelle et religieuse dans le contexte judiciaire.**

En combinant présentations et travail collectif avec des chercheurs du département, études personnelles et sessions de discussion communes, la visite d'étude permettra aux participants de développer une compréhension contextuelle approfondie d'une dimension de la diversité directement pertinente pour leur pratique judiciaire et d'échanger sur leurs expériences et défis communs.

En combinant présentations et travail collectif avec des chercheurs du département, études personnelles et sessions de discussion communes, la visite d'étude permettra aux participants de développer une compréhension contextuelle approfondie d'une dimension de la diversité directement pertinente pour leur pratique judiciaire. Il est important de noter que les participants seront encouragés à participer à des échanges réciproques sur leurs expériences et défis communs.

Le thème retenu pour l'année 2020 est le suivant :

**« Droit de la famille et diversité culturelle/religieuse dans l'Europe contemporaine »**

Les réalités de la vie familiale sont devenues de plus en plus diverses ces dernières décennies et rien n'indique que cette tendance va s'inverser. Cela est lié à plusieurs facteurs, notamment, le principe de non-discrimination, le principe d'autonomie personnelle, et les migrations externes et internes à l'UE, qui rendent plus visibles des pratiques qui ne faisaient traditionnellement pas partie des expériences européennes ou nationales.

Bien que distincts, ces trois facteurs interagissent entre eux. Les dispositions en matière de non-discrimination conjuguées à une protection accrue de l'autonomie personnelle ont conduit, en moins de 40 ans, à une explosion des différentes façons d'organiser les liens familiaux. Aussi, on ne peut plus parler aujourd'hui d'homogénéité en termes de relations parentales et de structures familiales en Europe. En outre, chacun de ces facteurs déclenche son propre ensemble de questions juridiques, compliquant la tâche des juges lorsqu'ils doivent se prononcer sur des questions liées à la vie familiale et que surgit un conflit d'intérêt. C'est encore plus complexe lorsqu'interviennent des éléments culturels et religieux car les juges doivent tenir compte de la diversité dans leurs décisions.

Tous les cas ne peuvent être solutionnés par le droit international privé. L'objectif de la visite d'étude est de permettre aux juges d'explorer certaines des questions auxquelles ils sont confrontés dans leurs juridictions d'origine. La diversité ne doit pas être appréhendée uniquement comme un élément extérieur mais également comme une donnée spécifique aux développements internes de nos sociétés européennes.

### **Conditions**

La visite s'adresse aux magistrats intéressés par les questions de diversité religieuse et socioculturelle dans la pratique judiciaire et fortement motivés par l'établissement de liens entre la pratique juridique et le monde académique. Il est demandé aux candidats d'expliquer au moyen d'une courte lettre de motivation la pertinence du thème retenu dans leur propre pratique judiciaire. Une bonne connaissance de l'anglais est requise dans la mesure où une participation active tout au long de la visite est attendue des participants sélectionnés, notamment mais pas exclusivement, au moyen de la présentation d'études de cas issus de leur propre juridiction ou d'informations contextuelles comparatives sur leurs juridictions d'origine.

### **Calendrier**

Une visite sera organisée à l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale en 2020 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
1 – 5 juin	Halle, Allemagne	5 jours	Anglais	5 places

### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 160 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 janvier 2020, 18h (heure de Bruxelles)**.